

Réf: Dossier 214638

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPER SURDOUE » en abrégé « S.S »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody ANGRE 7E
TRANCHE Caféier, Lot 167, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER SURDOUE » en abrégé «
S.S »

Objet : - COURS A DOMICILE POUR LES ELEVES, LES
PARTICULIERS

en LANGUES ETRANGERES, INFORMATIQUE, ART

PLASTIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

-vVENTE D'ORDINATEURS ET DE MATERIELS

INFORMATIQUE ET DE BUREAU

- VENTE DE VETEMENTS ET DE CHAUSSURES

- VENTE D'ARTICLES MENAGERS.

- PRESTATIONS DE SERVICES

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens

meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody ANGRE 7E TRANCHE Caféier, Lot 167, Ilot 15

Dirigeant(s) M ZINGBE PARFAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05516 du 24/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38294/GTCA/RC/2023 du 24/05/2023

